




VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Nord  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
V I L L E D E B I O T  
E X T R A I T D U R E G I S T R E  
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 30 MARS 2017	FINANCES
N° d'enregistrement 2017 / 33 / 2-14	BUDGET AUTONOME TOURISME - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2016

NOMBRE DE MEMBRES						CONVOCAZION
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Absents	
29	15	23	5	28	1	
Certifié exécutoire compte tenu de :						Le 22 mars 2017 
L'AFFICHAGE EN MAIRIE		LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE		LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE		
Le 18 AVR. 2017		Le 14 AVR. 2017		Le 14 AVR. 2017		

L'An deux mille dix-sept, le trente mars, à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Biot, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Guilaine DEBRAS, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie CHAVENON

**ETAIENT PRESENTS** Mme DEBRAS, Maire, M. MAZUET, M. ANASTILE, Mme LEMARCHAND, Mme BRET, M. CHAGNEAU, Mme GIUNIPERO, M. CAMATTE, Mme BROSSET, Adjoint, M. VINCENT, Mme MAURY, M. GUARINO, M. CHAVENON, Mme MADERS, Mme BAES, M. ZEPPA, M. ESSAYIE, M. SABA, M. MERRIEN, Mme CHAVENON, Mme PRADELLI, M. PREVOST, M. DERMIT, Mme SANTAGATA, M. FORTUNÉ, Mme DESCHAINTRÉS, Mme AUFEUVRE, Mme GIOGLI, M. RUDIO, **Conseillers Municipaux.**

**PROCURATIONS** M. Patrick CHAGNEAU donne procuration à Mme Claire BAES.  
M. Luca ZEPPA donne procuration à Mme Nathalie BRET.  
M. Baptiste MERRIEN donne procuration à Mme Claudette BROSSET.  
M. Philippe PREVOST donne procuration à Mme Sylvie SANTAGATA.  
Mme Sophie DESCHAINTRÉS donne procuration à Mme Nicole PRADELLI.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire se retire et donne la parole à son Premier Adjoint, désigné par le Conseil Municipal pour présider la séance sur la présente délibération.

**Madame Véronique LEMARCHAND, 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, rapporteur, EXPOSE :**

Le Compte Administratif 2016 du budget autonome du Tourisme laisse apparaître sur la balance générale présentée ci-dessous un excédent de fonctionnement de 33 193,62 € et un déficit d'investissement de 5 593,69 € soit un résultat global de clôture de 27 599,93 € :

BUDGET TOURISME						
2016						
Fonctionnement			Investissement		Ensemble	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	186 149,38 €	203 570,29 €	5 593,39 €	0,00 €	191 743,07 €	203 570,29 €
Résultat 2015 (CA/CG)		17 420,91 €	5 593,69 €			11 827,22 €
Résultat 2015 reporté		15 772,71 €				15 772,71 €
Résultat cumulé 2016		33 193,62 €	5 593,69 €			27 599,93 €

Il est également donné connaissance de la nature des restes à réaliser pour un montant total de 1 300,00 € en dépenses.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de l'Office du Tourisme en date du 20 mars 2017,

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

OUÏ le RAPPORTEUR en son EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PAR 21 voix POUR

ET 7 voix CONTRE (Madame PRADELLI, Monsieur PRÉVOST, Monsieur DERMIT, Madame SANTAGATA, Monsieur FORTUNÉ, Madame DESCHAINTRÉS, Madame AUFEUVRE)

- DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif.
- RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser qui sont présentés pour un montant de 1 300,00 € en dépenses.
- VOTE ET ARRÊTE les résultats du Compte Administratif 2016 qui laisse apparaître sur la balance générale un excédent de fonctionnement de 33 193,62 € et un déficit d'investissement de 5 593,69 € soit un résultat global de clôture de 27 599,93 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Biot, le 10 avril 2017

Pour Le Maire empêché,



Michel MAZUET  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Pièces jointes :

- Compte Administratif 2016 Budget Tourisme.
- L'état des RAR.
- Rapport de présentation.

# RESTE A REALISER

Budget : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

Exercice : 2016

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
95	2183		DARTY ANTIBES	OT16009301	Matériel informatique Office De Tourisme	1 300.00
TOTAL						1 300.00



VILLE DE BIOT  
 VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A  
 LA DÉLIBÉRATION DU 2017/3312-14

PREF 06  
 14-04-17

### NOTE DE PRESENTATION

La Loi du 17 août 2015 prévoit à l'article 98 codifié, à l'article L.2313-1 du Cgct, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif (CA) rapproche les prévisions inscrites au Budget Primitif (BP) des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par Le Maire au Conseil Municipal pour approbation avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif est un document budgétaire obligatoire.

Il est présenté en deux sections :

- La **Section de Fonctionnement** regroupe :
  - En **recettes** : dotation de la ville et réaffectation de la taxe de séjour.
  - En **dépenses** : toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement du budget du tourisme (charges à caractère général, de personnel).
- La **Section d'Investissement** : quelques dépenses ont été réalisées en 2016 (présentoirs, vitrine expo) pour 5 594 €.

Le Compte Administratif 2016 présente le **résultat de l'année 2016** ainsi que les réserves passées accumulées. Le résultat 2016 est égal à **+ 11 827 €** et le **résultat cumulé s'élève à 27 600 €** (Fonctionnement uniquement).

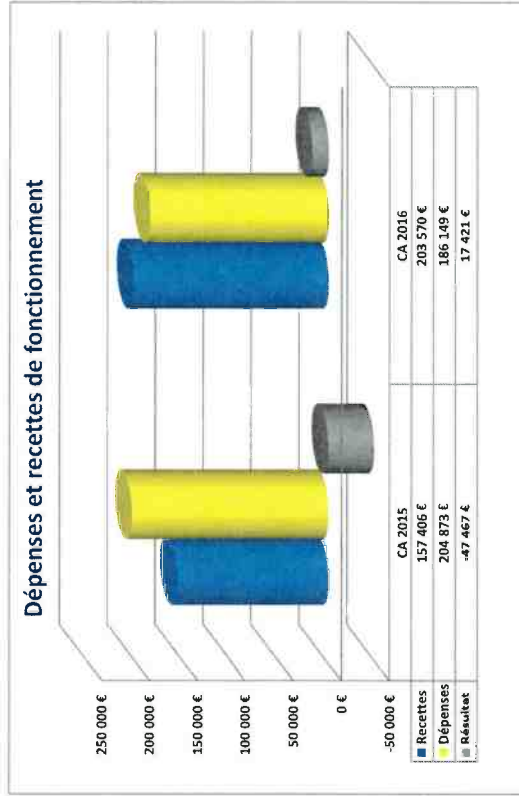
Le tableau des résultats 2016 est présenté ci-dessous :

	BUDGET TOURISME					
	2016					
	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	186 149,38 €	203 570,29 €	5 593,69 €	0,00 €	191 743,07 €	203 570,29 €
Résultat 2016 (CA/CC)		17 423,91 €	5 593,69 €			11 827,22 €
Résultat 2015 reporté		15 772,71 €				15 772,71 €
<b>Résultat cumulé 2016</b>		<b>33 193,62 €</b>	<b>5 593,69 €</b>			<b>27 600,31 €</b>

Le paragraphe suivant détaille les écritures budgétaires pour l'année 2016 et la comparaison entre les deux derniers exercices : 2015 et 2016.

## I- Section de Fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement 2015-2016 :

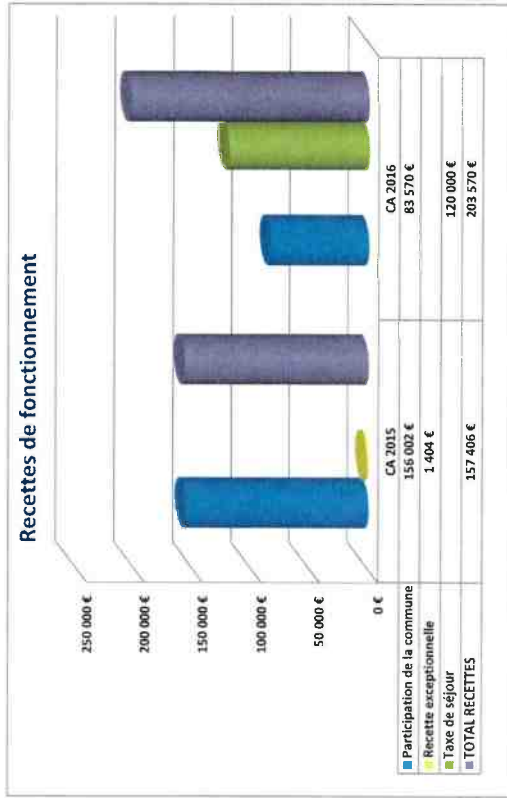


Le **résultat de fonctionnement de l'année 2016** est en hausse par rapport à celui de 2015 pour la raison suivante :

- Hausse de la participation de la commune (via la taxe de séjour et la subvention d'équilibre) de 46 165 €.
- Baisse des dépenses de 18 724 €

## I- Recettes de fonctionnement

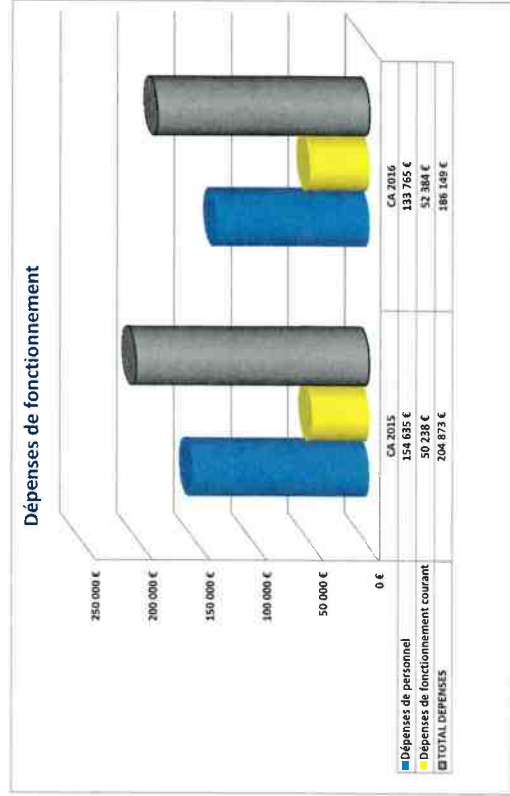
Les recettes réelles de fonctionnement 2016 se sont élevées à 203 570 € (+ 29 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 100 %.



La participation de la commune a diminué en 2016 : en effet, depuis cette année, la ville effectue un reversement de la taxe de séjour sur le budget du tourisme. La subvention d'équilibre vient ensuite équilibrer le budget.

## 2- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 186 149 € (- 10 % par rapport à celles réalisées en 2015). Leur taux d'exécution par rapport aux prévisions du Budget 2016 est de 88 %.



- **Les dépenses de personnel** constituent 72 % des dépenses totales de fonctionnement en 2016 contre 75% en 2015).

- **Les dépenses de fonctionnement courant** concernent principalement l'entretien du bâtiment, électricité / eau, la participation à des salons, ...)

En conclusion, les résultats de clôture 2016 sont les suivants :

Solde 2016 d'exécution de la section d'investissement : - 5 594 €  
 Résultat d'investissement reporté 2015 : néant

Solde cumulé de la section d'investissement : - 5 594 €

Résultat de fonctionnement 2016 : + 17 421 €

Résultat de fonctionnement reporté 2015 : + 15 773 €

Résultat de fonctionnement cumulé : + 33 194 €

PREF 06  
2017